

Intermédiation et stratégies bancaires : introduction

Objectif du cours :

savoir analyser la fonction d'intermédiation financière des banques, ainsi que les conditions de marché du secteur bancaire (concurrence, réglementation).

- 1. Le choix rationnel face au risque**
- 2. La structure financière des entreprises**
- 3. L'intermédiation financière comme surveillance déléguée**
- 4. Banque et création de liquidité**
- 5. Antisélection et rationnement du crédit**
- 6. Analyse économique du secteur bancaire**
- 7. Analyse économique de la réglementation prudentielle**

...

Dans ce chapitre : fonctions des systèmes financiers et des banques

Qu'est-ce qu'une banque :

réponse du Code Monétaire et Financier :

Article L511-1

Les établissements de crédit sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banque au sens de l'article L. 311-1. Ils peuvent aussi effectuer des opérations connexes à leurs activités, au sens de l'article L. 311-2.

Article L311-1

« Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit, ainsi que les services bancaires de paiement. »

→ **caractéristique n°1** : une activité très réglementée...
 une réglementation qui évolue

1- FONCTIONS DES SYSTÈMES FINANCIERS

Merton, Robert (1995), « A functional perspective of financial intermediation », *Financial Management*, vol. 24 n°2

Pollin, J-P, « Systèmes financiers », Encyclopedia Universalis

Le rôle fondamental du système financier est de faciliter l'allocation des ressources spatialement et temporellement, dans un environnement incertain.

→ **les 6 fonctions des systèmes financiers (Merton)**

- Transfert de ressources à travers le temps et l'espace
- Moyens de paiement
- Transfert et gestion des risques
- Mise en commun des ressources
- Production d'information
- Résolution des problèmes d'incitation

1.1- Transfert des ressources économiques à travers le temps, les espaces géographiques, les secteurs industriels

- Dimension intertemporelle : échange d'une ressource présente en contrepartie d'une ressource future → épargne, investissement
- Entre agents économiques à besoin de financement et agents à capacité de financement
- Dimension internationale (balance des paiements)

1.2- Mutualisation des ressources

- mise en commun de ressources → permettre des investissements dépassant les capacités individuelles
- éviter les indivisibilités (ex : fonds communs de placement permettant d'investir dans des fractions de titres et de diversifier les placements)

1.3- Allocation et gestion des risques

- « Titrisation des risques économiques »
 - Introduction en bourse d'une entreprise : ne crée pas de « risque », mais en transfère vers les nouveaux actionnaires.
 - Émission obligataire : transfère le risque vers les créanciers
 - Emprunt bancaire : intermédiation du risque
- Rôle des sociétés d'assurance
- Rôle des produits dérivés comme produits de gestion des risques

1.4- Moyens de paiement et liquidité des investissements

- fournir un système de paiements pour l'échange de biens et services
- liquidité : possibilité de vendre rapidement un actif sans provoquer de décalage de prix, et à coût de transaction aussi faible que possible (rôle du marché secondaire)

1.5- Transfert d'informations par les prix

Le prix est un signal permettant de coordonner les décisions individuelles dans des secteurs économiques variés : dans quel secteur investir, dans quels actifs épargner

- efficacité informationnelle = aptitude des prix à refléter l'information (anticipations, risque perçu... rôle des produits dérivés...)
- production d'information par les intermédiaires financiers

1.6- Contrôle et discipline des dirigeants

Moyens de régler les problèmes d'asymétrie d'informations et d'incitations

2- LES FONCTIONS PRINCIPALES DES BANQUES :

2.1- offrir des services de liquidité et de paiement :

en l'absence de coûts de transaction → monnaie inutile

économies monétaires : rôle des banques dans la gestion de la monnaie fiduciaire

- opérations de change : activité typique des banques au Moyen-Age
- gestion des dépôts (sauvegarde)
- services de paiement :
 - compensation des positions des marchands → gestion des systèmes de paiements modernes
 - octroi de crédit → pouvoir de création monétaire (« les crédits font les dépôts »)

2.2- Transformer des actifs :

dénomination convenable :

- les banques proposent à leurs clients la taille de contrat (dépôt, prêt) qui leur convient : entre besoins de financements élevés (industriels) et besoins de déposer des petits montants (épargnants)
→ mise en commun de ressources + division des gros montants

transformation de qualité :

- les banques offrent un meilleur couple rendement-risque que l'investissement direct
 - diversification des portefeuilles
 - acquisition d'information

transformation de maturités

- les banques reçoivent des dépôts de maturité plus courte que les prêts qu'elles accordent.

2.3- Traiter l'information et surveiller les emprunteurs :

rôle des banques pour gérer les problèmes liés à l'**information imparfaite sur les emprunteurs**

- filtrer les demandes de prêts
- surveiller les projets

une différence essentielle entre financement de marché (émission de titres) et financement bancaire :

- la valeur des titres reflète l'information collective (de marché)
- la valeur des prêts bancaires reflète une information privative (résultat des relations de LT développées grâce à l'activité de surveillance)
→ les prêts bancaires sont « opaques » → imparfaitement négociables

Capacité à gérer les asymétries d'information :

- collatéraux, garanties, hypothèques
- rationnement, apport personnel

2.4- Gérer les risques :

Trois types de risques principaux : de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité

Risque de crédit :

- sécuriser par des garanties, des cautions solidaires
- émergence de la « banque d'investissement » (financement de l'industrie au 19^{ème} siècle)

Risque de taux d'intérêt et de liquidité :

- provient de la transformation des échéances :
- le coût des ressources est un taux court, qui peut fluctuer et dépasser la rentabilité des actifs, le taux long contractuel (→ surtout depuis la fin du système de Bretton Woods)
- en cas de retraits des déposants, la banque doit trouver des ressources de substitution plus coûteuses

→ risque de taux d'intérêt dû à la différence de maturités actifs/passifs

→ risque de liquidité dû à la différence de négociabilité des titres émis et détenus

Développement des opérations hors-bilan :

sous forme de :

- engagements de prêts, lignes de crédits, garanties
- swaps, contrats de couverture, souscription de titres

→ engagements conditionnels \notin passif

pourquoi ?

- échapper à la réglementation
- ↓ taxes
- gestion des risques

effets ?

- ↑ commissions
- ↑ levier

→ à cause des externalités des faillites bancaires (risque systémique), les opérations hors-bilan doivent être surveillées par les régulateurs.

4- ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

4.1- Passage du modèle *originate and hold* au modèle *originate and distribute*

originate and hold : modèle traditionnel de l'activité bancaire

- octroyer des crédits et les conserver au bilan
- conserver au bilan \Rightarrow incitation sélectionner et surveiller

originate and distribute : titrisation des crédits octroyés

- transfert de risque des banques vers des intermédiaires non bancaires via :
 - dérivés de crédit (CDS, credit default swap) : assurance contre le risque de défaut (spécifié par des « événements de crédit »)
→ dissociation de la créance et du risque de crédit
 - Titrisation : transformation des crédits en titres financiers

→ transformation du métier bancaire

- ↓ incitation sélectionner et surveiller (↓ limitée par la 'réputation' à conserver)

4.2- Développement du « shadow banking »

système bancaire « parallèle » : des entités ou des activités qui

- participent au financement de l'économie (**intermédiation du crédit**)
- mais agissent en dehors du système bancaire traditionnel.

des structures complexes ;
parfois hors contrôle du superviseur

→ **secteur difficile à cerner**
pas nécessairement occulte ou illégal

Ses composantes peuvent être **régulées** → réglementation appliquée ≠ banques
(pour des activités proches).

ou non

des entités qui collectent et gèrent des fonds auprès du public sans être des établissements de crédit :

- organismes de placement collectifs (OPC) monétaires,
- fonds d'investissement,
- véhicules de titrisation
- etc.

se financent sur les marchés financiers (par émission, vente, prêts de titres),
pour **prêter à l'économie** (en achetant ou en empruntant des titres).

→ nouvelles modalités de collecte des capitaux / de transfert du risque.

- souvent filiales de banques ou de sociétés d'assurance,
- structures indépendantes, liées aux banques (via opérations de financement, des lignes de crédit ou de liquidité, ou investissements croisés)

→ **interdépendance**

→ risque systémique, surveillance par les régulateurs

<http://www.fsb.org/2015/11/global-shadow-banking-monitoring-report-2015/>
<https://abc-economie.banque-france.fr/mot-de-lactu/shadow-banking>

5- LA BOÎTE À OUTILS THÉORIQUES

5.1- Théorie de l'intermédiation financière

Les banques échangent des contrats financiers (prêts et dépôts) \neq titres
→ justifier l'existence de différentes modalités de financement :

- fonds propres
- dettes (de marchés/bancaires)

5.2- Théorie de l'Organisation Industrielle

Les activités des banques peuvent être étudiées à l'aide des outils usuels de la théorie de la concurrence

spécificités :

- multi-produit
- produits différenciés
- externalités de réseau
- asymétries d'information